<u>Thème 4</u> : L'impact du numérique sur la vie de l'entreprise

Chapitre II – L'impact du numérique sur les échanges de l'entreprise avec ses partenaires

COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES
– Analyser les conséquences du numérique	- L'évolution des modèles économiques : relations
dans les relations d'échange de l'entreprise	marchandes, non marchandes, économie collaborative,
	propriété et usages
	- Les normes et les standards
	- Effets de la dématérialisation, de l'automatisation et de la
	désntermédiation/réintermédiation sur l'économie

1. Analyser l'émergence de nouveaux modèles de consommation

A. De la propriété à la consommation d'usage

Le numérique facilite l'émergence de nouveaux modèles de consommation qui se caractérisent par le passage de la propriété à une économie de l'usage : les propriétaires mettent leurs biens à la disposition de tiers qui en auront l'usage pendant un temps déterminé. Exemple : vidéo en streaming, location d'outillage... C'est une volonté de consommer (usage) et non plus d'être propriétaire Cela permet aux consommateurs de modérer leurs dépenses et de réaliser des économies.

B. L'émergence de l'économie collaborative

L'économie collaborative (ou économie du partage) désigne les nouveaux modes de consommation permettant de partager entre consommateurs l'usage ou la consommation de produits, équipements ou services. L'économie collaborative repose sur l'échange, la collaboration et le partage entre particuliers, de biens, de services, de ressources, de temps ou de connaissances, avec ou sans échange monétaire, par l'intermédiaire de plateformes dédiées.

L'économie collaborative s'inscrit dans une logique de développement durable, ses avantages sont nombreux : consommation plus responsable et durable, création d'emplois dans certains secteurs d'activité, développement des relations humaines, réduction de l'impact environnemental des particuliers en leur permettant de lutter contre le gaspillage et la surconsommation.

L'économie collaborative présente des risques et nécessite une réglementation notamment pour la protection des données personnelles et la vie privée des internautes.

2. Analyser les nouveaux modèles économiques nés du numérique

A. L'évolution de la structure de coûts de l'entreprise

Avec l'émergence du numérique, les entreprises doivent repenser leur modèle économique. L'objectif est de réduire les coûts, essentiellement les coûts fixes, pour pouvoir faire face à la concurrence des plateformes en ligne et assurer une meilleure rentabilité.

B. Les modèles de tarification

Les entreprises ont intégré les TIC dans leurs modes de production afin d'améliorer leur flexibilité et réactivité pour adapter leur offre aux attentes des clients. Elles utilisent de nouveaux modèles économiques pour fixer leur tarification :

- le yield management : modèle de tarification flexible en fonction du taux de remplissage.
- le free to play : modèle utilisé pour des jeux en ligne à accès gratuit, puis payant pour des options supplémentaires.
- le freemium : modèle qui associe une offre gratuite et une offre « premium », plus haut de gamme à accès payant.

3. <u>Apprécier les effets économiques de l'automatisation et de la désintermédiation/réintermédiation</u>

A. La notion de désintermédiation/réintermédiation

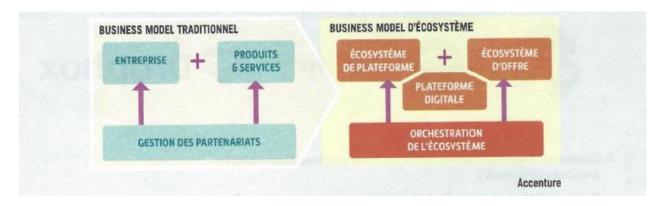
La désintermédiation/réintermédiation se traduit par la suppression d'intermédiaires historiques par de nouveaux intermédiaires qui sont souvent des plateformes Internet. Elle ne doit pas être confondue avec la simple désintermédiation, phénomène économique et commercial qui se traduit par la réduction ou la suppression des intermédiaires dans un circuit de distribution.

Exemple pour le secteur du transport aérien : désintermédiation (la vente directe des compagnies), et réintermédiation (plateformes de voyage en ligne telles que Go Voyages, Voyages-SNCF).

Une plateforme est un business model qui sert d'intermédiaire en créant de la valeur en facilitant les échanges entre deux groupes interdépendants :

- on parle de plateformes « biface » :Elles mettent en relation au moins deux types d'acteurs du marché (acheteurs/vendeurs- créateurs de systèmes d'exploitation/utilisateurs développeurs d'application / producteurs de matériels informatiques)
- ou plusieurs groupes (plateforme « multiface ») : elles opèrent à l'échelle d'un secteur ou d'un écosystème, c'est-à-dire d'une constellation d'acteurs dont les produits, services ou technologies sont compatibles avec la plateforme et complémentaires les uns aux autres.

Les plateformes offrent aux parties prenantes des possibilités de collaboration et de transaction à grande échelle (au sein d'un écosystème).



B. Les effets de l'automatisation sur l'emploi

Les évolutions technologiques et l'automatisation peuvent avoir un double impact sur l'emploi :

- le risque de disparition d'emplois peu qualifiés avec le remplacement des hommes par des machines
- des perspectives de création d'emplois dans des métiers plus qualifiés (techniciens et ingénieurs hautement qualifiés pour programmer les robots).

On assiste donc à un phénomène de destruction créatrice au niveau de l'emploi.